

# Protocole Sanitaire – Tournoi de la boucle

Le protocole sanitaire ci-dessous résume les obligations et les interdictions pour que le tournoi de la boucle puisse se dérouler. Toute personne contrevenant à ces règles s'expose à des sanctions.

## Jauge sanitaire

Tout participant compris, la jauge de présence doit être inférieure à 1000 personnes

### **Action pour garantir la jauge :**

- Un seul accès Entrée/Sortie au niveau du complexe pour les spectateurs
- Un listing précis des équipes (joueurs + encadrants)
  - o Effectif Prévisionnel communiqué à J-7
  - o Effectif limité à deux équipes par catégories par club
  - o Effectif Réel mis à jour à l'arrivée des équipes.
- Un listing des bénévoles et dirigeants :
  - o Effectif Prévisionnel enregistré à J-7
  - o Effectif Réel mis à jour le matin de l'évènement

Ces éléments étant connus, nous avons la capacité de mesurer le nombre de spectateur admissible, en conservant une marge de sécurité de 50 personnes avant d'arriver à 1000.

Nous mettons alors en place un comptage entrée/sortie des visiteurs avec une application smartphone, permettant de mesurer en temps réel l'affluence sur site.

Au-delà de 950 personnes présente sur site, l'accès sera refusé à toute personne se présentant.

Les autres accès du site seront fermés à clés et ne seront ouverts que par l'organisateur, en cas d'urgence reconnue.

## Maintien des gestes barrières

### **Action pour le respect des gestes barrières :**

Toute personne dans le stade, n'étant pas en situation de pratique sportive, doit porter obligatoirement un masque, reconnu par les autorités comme efficace dans la lutte face au virus.

Chaque club, désigne un manager covid pour la journée, identifié auprès de l'organisateur. Il a la charge de faire respecter le protocole à ses équipes.

A l'entrée du stade, la désinfection des mains est obligatoire et sera assurée par un distributeur de solution hydroalcoolique.

Toute personne ne respectant pas ces obligations se verra refuser l'accès au site, ou sera exclue du site par le responsable de la sécurité.

### **Désinfection du matériel :**

Chaque terrain aura une table de match attitrée, tout les éléments relatifs à la désinfection du matériel y seront présents.

- Le ballon sera désinfecté entre chaque rencontre.
- L'ensemble du matériel utilisé sur la journée sera désinfecté en fin de journée.

Chaque équipe, chaque club doit venir avec son jeu de maillot identifié aux couleurs du club. Les échanges de joueurs et/ou de matériel ne sont pas permis durant le tournoi.

## **Matériel sportif :**

Tout club est en droit de venir avec son matériel sportif. Cependant quelques règles sont imposées.

Pas de crampons métalliques ou hybrides autorisés sur les terrains. Seuls les crampons moulés 100% plastiques sont autorisés.

Chaque joueur, ou encadrant devra posséder sa gourde individuelle, comportant une inscription avec son nom, prénom et club. Des points d'eau seront ouverts sur site et ne devront servir qu'au remplissage des gourdes exclusivement.

## Gestion des flux

### Flux Terrains Sportifs

Chaque terrain est affecté à une catégorie. Cette dernière ne doit pas le quitter, sauf exceptionnellement pour se rendre au vestiaire (si autorisé dans le protocole municipal) ou pour se rendre aux sanitaires.

Tout déplacement hors de la zone de jeu doit se faire en portant le masque (quelque soit l'âge du participant)

Pour accéder aux terrains, un flux est indiqué à chaque catégorie pour éviter les croisements entre catégories. Ce flux est obligatoire et il est de la responsabilité de l'éducateur référent de la catégorie de le faire respecter. Tout manquement pourra amener des sanctions vis-à-vis du club participant.

Les seules personnes autorisées à circuler dans l'enceinte sportive, y compris sur les terrains, sont :

- Les bénévoles accrédités par l'organisateur
- Les membres de l'équipe médicale
- Les membres de l'équipe sécurité
- Les référents COVID de club
- Les responsables des Ecoles de Rugby
- Les invités accrédités pour accéder aux terrains, autorisés par l'organisateur.

Toute personne non accréditée se trouvant en situation illicite s'expose à une exclusion du site.

### Flux Restauration

Deux buvettes seront présentes sur site, la consommation est autorisée, sous réserve qu'elle soit prise assise, par groupe de 6 personnes maximum, avec respect des distanciations physique. Toute personne ne se conformant pas à ces règles encourt une exclusion du site.

Comme dans toute manifestation sportive, la consommation de liquides contenus dans des contenants en verre est strictement interdite sur le site. Des contrôles aux entrées seront réalisés.

### Vestiaires

Par décision municipale, les vestiaires seront fermés. Seul l'accès aux sanitaires sera possible. Le port du masque est obligatoire pour tout déplacement pour s'y rendre et la désinfection des mains avant et après l'utilisation y sera rappelée.